

# DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

**SIED 70**  
**Syndicat intercommunal d'énergie**  
**du département de la Haute-Saône**

**SEANCE DU 17 JANVIER 2024**

Nombre de membres afférents au Bureau syndical : 17  
Nombre de membres en exercice : 17  
Date de convocation et d'affichage : 4 décembre 2023

**PRESENTS : (10 membres)**

Madame Viviane CARSANA, Messieurs Jean-Marc JAVAUX, Pascal GAVAZZI, Philippe COMBROUSSE, André GAUTHIER, Daniel NOURRY, Yves PELLETIER, Denis DAGOT, Frédéric GUIBOURG, Jean-Luc BRULE.

**ABSENTS EXCUSÉS : (6 membres)**

Mesdames Marie BRETON, Magalie ROSE, Virginie LUTHRINGER, Messieurs Jean-Noël CHAMBON, André MARTHEY, Ludovic TABIS.

**ABSENT : (1 membre)**

Monsieur Patrick NECTOUX.

**VOTE :**

Votants : 10 ; pour : 10 ; contre : 0 ; abstention ou nul : 0.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur Daniel NOURRY.

## DELIBERATION N°2

**OBJET** : Appel à projets « dissimulation de réseaux 2024 »

Monsieur le Président rappelle que, par délibération n° 6 du 15 juillet 2021, le Bureau Syndical a décidé la mise en place d'un appel à projets annuel pour les dissimulations de réseaux afin de permettre une programmation annuelle voire pluriannuelle et de favoriser les communes où est perçue la TCFE (communes rurales essentiellement).

Le jury de cet appel à projets est constitué des membres de la commission Travaux.

Les projets sont classés sur la base de points attribués selon les critères suivants :

Critères de sélection	Observations	Note (100 points + 50 points maxi de bonification)
Coordination voirie après l'enfouissement	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	25 points
Coordination autres réseaux	Détail technique et financier des travaux à fournir (planning, demande et accord de financement, ...)	20 points
Situation des travaux	Centre bourg, proximité de bâtiments patrimoniaux	15 points
Date de demande initiale	Bonification. Dossier prioritaire à partir de la 3 <sup>ème</sup> année, même sans coordination	0 points année 1 30 points année 2
Age du réseau à déposer		< 10 ans : 0 point Entre 10 et 20 ans : 5 points > 20 ans : 10 points
Fils nus à déposer	Bonification, en lien avec la fin des sécurisations souterraine non contraintes	20 points
Commune rurale ou urbaine		Rurale : 10 points Urbaine : 5 points

REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257 004366-20240117-DEL IB2BU170

La dotation 2024 était de 350 000 € de fonds propres du SIED 70 en application de la délibération n°1 du 11 janvier 2023 soit 1 650 000 € HTVA compte tenu de la dotation FACé connue à cette date.

Les candidatures devaient être déposées pour le 31 décembre 2023 au SIED 70.

29 projets pour un montant global de 2 690 k€ HTVA de travaux ont été reçus par le Syndicat.

Il est rappelé que le taux de participation de la commune à ces travaux est de 40 % pour l'année 2024, en application de la délibération n° 4 du Bureau syndical du 14 septembre 2022.

La dotation FACé 2023 étant supérieure à celle prévue en janvier 2023 (477 000 € au lieu de 308 000 € prévus initialement, compte tenu notamment de la majoration obtenue du FACé en octobre 2023) et le montant attendu de la participation des concessionnaires au titre de l'article 8 étant également prévu en légère hausse, la commission travaux du 17 janvier 2024 a proposé de partir sur une enveloppe de 2 242 k€ HTVA pour la dotation de cet appel à projets 2024 ce qui nécessiterait de mobiliser 403 100 € de fonds propres pour le SIED 70.

Le Bureau entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **APPROUVE** la proposition de la commission travaux.
- 2) **FIXE** le montant de l'enveloppe de l'appel à projets « dissimulation de réseaux 2024 » à 2 242 k€ HTVA.
- 3) **VALIDE** le classement des candidats de l'appel à projets établi par la commission et joint en annexe de la présente délibération.

*PJ : Classement du jury de l'appel à projets.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*



REÇU EN PREFECTURE

le 25/01/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257004366-20240117-DEL IB2BU170